Pas de projet alternatif équivalent!

Le CO.P.R.A. 184 combat également l'« A104 bis » qui présente les mêmes conséquences désastreuses : bruit, pollution atmosphérique, santé ... Tous ces projets appartiennent au passé : le « tout (auto)routier » ne peut plus être une manière de voir les déplacements, surtout en zone dense.

Il est vraiment temps d'œuvrer pour l'avenir :

- 1-Annuler tous les projets autoroutiers en zones urbanisées.
- 2-Améliorer les réseaux existants suivant la loi d'orientation mobilités.
- 3-Développer rapidement des transports en commun et/ou alternatifs à la route.
- 4-Préserver la santé, l'environnement et la planète.



Carte du tracé A 104 bis



Ensemble, réalisons sur notre territoire, la TRANSITION vers l'AVENIR.

CE QUE VOUS SOUHAITE LE CO.P.R.A. 184 POUR 2022 :

- 1- LA SANTÉ POUR VOUS ET VOS FAMILLES CAR C'EST L'ESSENTIEL!
- 2- DES MOMENTS DE JOIE AVEC VOS PROCHES.
- 3- ET SURTOUT, COMME NOUS LE SOUHAITONS TOUS, QUE LES 4 MILLIARDS d'EUROS du PROJET A104 SOIENT UTILISÉS A BIEN MEILLEUR ESCIENT !!!!



CO.P.R.A. 184

COllectif pour la Protection des Riverains de l'Autoroute A184 (devenue A104)



Siège social: 21 rue de flore 95610 ERAGNY

Le CO.P.R.A. 184 vous présente ses meilleurs vœux pour 2022.

L'union fait la force! Elus et Populations

Le Comité des Élus contre l'A104 (composé des maires d'Andrésy, de Carrièressous-Poissy, de Conflans-Sainte-Honorine, d'Eragny-sur-Oise, d'Herblay-sur-Seine, de Maurecourt et de Pierrelaye) a demandé le 08 novembre 2021, par courrier, au Président de la République « l'annulation définitive du projet d'autoroute A104 (dit tracé « vert ») ».



Le CO.P.R.A. 184,

opposé depuis plus de 3O ans à ce projet, a également sollicité cette annulation, par courrier, auprès du Président de la République.

Le projet d'aménagement de notre territoire doit être revu avec des transports dignes de ce nom sans A104 ni A104 bis !

www.copra184.org https://twitter.com/copra184